

Services de recherches et de sauvetage

M. Simmons: Comme je le disais tout à l'heure, monsieur le Président, les députés conservateurs ont beau pontifier à propos de ce qu'il faudrait faire pour améliorer les services de recherches et de sauvetage, ils n'ont rien fait pour les améliorer pendant les neuf ou dix mois où ils ont constitué le gouvernement, malgré toutes leurs vantardises. Ils n'ont rien fait. Absolument rien.

Le député de Saint-Jean-Est a prétendu que j'induisais la Chambre en erreur en faisant cette déclaration. Je le mets au défi de le prouver. Je le mets au défi de dire à la Chambre et aux habitants de Terre-Neuve dont il prend le parti avec tant de véhémence ce qu'il a fait pour le Service de recherches et de sauvetage lorsque l'occasion lui en a été donnée. Je pourrais répondre à cette question, mais je préfère que cela vienne de lui car il est franc. Il dira la vérité si on le met à l'épreuve. J'aimerais qu'il dise aux Terre-Neuviens ce qu'il a fait alors. S'il le leur dit, preuves à l'appui, et si j'ai induit la Chambre en erreur de quelque façon que ce soit, je serai le premier à rétablir les faits, monsieur le Président. Il s'agit effectivement . . .

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro) invoque le Règlement.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le Président, en ce qui concerne la côte ouest, la recherche et le sauvetage relèvent du ministère de la Défense nationale.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Le député doit nous dire pourquoi il a invoqué le Règlement. Il est en train de se lancer dans un débat.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je rétablissais les faits.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. On commence à exagérer. Les députés ne devraient pas invoquer le Règlement pour participer directement à un débat. Leur tour viendra s'ils n'ont pas déjà pris la parole.

Je répète que la présidence doit veiller à ce qu'on n'empiète pas sur les droits du député qui a la parole. C'est à elle qu'il incombe de s'assurer qu'il puisse poursuivre et que le débat se déroule dans les formes. Le Règlement dit clairement qu'il ne peut être interrompu.

M. Simmons: Monsieur le Président, pour donner suite à la résolution, il faudrait faire une autre étude. Si le député à une étude quelconque à ce sujet en sa possession, pourquoi ne nous parle-t-il pas des solutions qu'elle propose? Bien sûr qu'il a trouvé quelque chose. Bien sûr que le rapport Cross a constaté quelque chose. De même que la commission d'enquête sur l'*Ocean Ranger* découvrira des choses. Avons-nous besoin d'une autre étude? L'auteur de la résolution réclame une étude pour la côte ouest et aussi je suppose, une autre pour la côte est et peut-être une autre pour l'Arctique. Il y a eu assez d'études, monsieur le Président, nous avons maintenant besoin de causer un peu.

• (1750)

Depuis quelques minutes nous avons fait la preuve qu'il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Quant à nos vis-à-vis, ils s'amuse en ce calme après-midi de mercredi à interrompre le député qui a le parole pour l'empêcher de dire ce qui doit être dit.

M. Taylor: Ne pleurez pas.

M. Simmons: Je ne compte pas sur le député de Bow River pour s'intéresser beaucoup à la question de la recherche et du sauvetage. Je me demande s'il peut s'intéresser à beaucoup de choses.

M. McGrath: Monsieur le Président, le député accepterait-il que je lui pose une question?

M. Simmons: Oui, monsieur le Président.

M. McGrath: Le député veut revenir sur le passé. Au nom du gouvernement, il pourrait nous expliquer pourquoi on a refusé les recommandations du rapport Mahoney, financé par le gouvernement, sur le naufrage de l'*Arctic Explorer*. Ce rapport recommandait l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe et a fait nombre d'autres propositions qui ont été oubliées. Le député voudrait-il nous parler de cette affaire.

M. Simmons: Monsieur le Président, le printemps dernier, le ministre de la Défense nationale, de passage à Saint-Jean, a annoncé que de nouveaux moyens seraient déployés, ce qui a été fait depuis la publication du rapport. Le gouvernement veille à redéployer constamment les ressources des ministères des Transports et de la Défense nationale. Mais ces mesures, si valables soient-elles, ne seront jamais approuvées par le député de St-Jean-Est, car s'il le faisait son argument n'aurait plus aucune portée. Il compromettrait tout le programme de son parti. Il s'est fait la réputation d'un croisé de village non d'un réalisateur, monsieur le Président.

Je sais qu'il ne veut pas entendre parler du passé, du passé récent. Je lui ai lancé un défi et je le fais encore maintenant que j'ai répondu à sa question. Je lui demande encore pourquoi le gouvernement dont il était un des principaux responsables n'a rien fait pour résoudre le problème qu'il soulève aujourd'hui et qu'il soulevait depuis nombre d'années. L'heure de la vérité a sonné.

Le gouvernement ne cesse de déployer et de redéployer ses ressources. Si le député veut savoir si tout est parfait, la réponse est non. Quels que soient les ressources ou les moyens financiers consacrés à cette activité, il y aura toujours place pour la critique. C'est justement l'objet de la présente motion. Dès qu'un député de notre parti essaye de faire valoir l'autre aspect de la question, nos vis-à-vis se bouchent les oreilles.